

COMPLÉMENTAIRES  
SANTÉ

# Les cotisations des mutuelles en hausse

**Les cotisations des mutuelles santé devraient augmenter de 5% en moyenne en 2010.** C'est ce qu'a indiqué Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, fédération qui représente la quasi-totalité des mutuelles couvrant 38 millions de personnes en France. «Les complémentaires santé ne peuvent faire autrement qu'augmenter les prix, car elles supportent de plus en plus de charges», a-t-il déclaré le 28 décembre dans un entretien au quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui en France*.

En octobre, la Mutualité avait estimé que la hausse des cotisations en 2010 serait d'au moins 3,9%, invoquant la hausse naturelle

des dépenses de santé (environ +3%), le coût de la grippe A (vaccins, consultations et prescriptions), la taxe instaurée l'année dernière sur le chiffre d'affaires des complémentaires santé, mais aussi l'augmentation du forfait hospitalier de 16 à 18 euros. Une dernière mesure qui figure dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010, publiée au *Journal officiel* le 27 décembre.

## DÉREMBOURSEMENTS DE MÉDICAMENTS

Outre une participation plus forte des patients aux frais extramédicaux lors d'une hospitalisation, le gouvernement a aussi dé-

cidé de faire baisser, de 35% à 15%, le taux de remboursement par la Sécu d'une centaine de médicaments, étiquetés au «service médical rendu faible». La Mutualité a recommandé à ses mutuelles adhérentes de ne pas prendre en charge la différence.

Autant de mesures qui vont peser sur le porte-monnaie des assurés sociaux, et pourront même remettre en cause l'accès aux soins des malades les plus démunis. «Malgré les dispositifs d'aide, de plus en plus de Français n'ont d'ores et déjà plus les moyens de cotiser à une complémentaire et renoncent à des soins primaires», a indiqué Jean-Pierre Davant.